



AVIS PUBLIC USAGE CONDITIONNEL

Prenez avis que le conseil municipal de la Ville de Saint-Amable se prononcera, lors de sa séance ordinaire du 5 décembre 2023, sur les demandes d'autorisation d'usage conditionnel suivantes :

- 1- Lot 5 976 754 du cadastre du Québec - Terrain vacant rue Cardinal

Le requérant souhaite permettre la modification d'un usage conditionnel portant le numéro de dossier 2022-001-UC afin de modifier la condition 23 de la résolution numéro 322-12-22.

- 2- Lot numéro 6 287 391 du cadastre du Québec - Projet le Rémi, rue du Ruisseau

Le requérant souhaite permettre la modification d'un usage conditionnel portant le numéro de dossier 2018-004-UC afin de modifier les conditions 3, 4 et 11 prévues à la résolution numéro 347-11-18.

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à ces demandes par le conseil municipal en **se présentant à la salle Simon-Lacoste** de l'hôtel de ville situé au 575 rue Principale, à Saint-Amable, le **5 décembre 2023 à 19 h 15**.

Pour obtenir plus de renseignements sur ces projets, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 450-649-3555 poste 280 ou vous présenter à l'Hôtel de ville durant les heures régulières de bureau.

Donné à Saint-Amable, le 17 novembre 2023.

Isabelle Paquette, avocate
Greffière